

DÉMARCHE PERFORMANCIELLE

VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC
ÉCONOMIQUE ET RESPONSABLE

ÉDITO



ENSEMBLE, ÉCLAIRONS POUR UN AVENIR DURABLE

À l'heure où les crises énergétique et environnementale imposent de repenser nos modes de consommation, il est de notre responsabilité, en tant que collectivités, de prendre des mesures concrètes et durables.

L'éclairage public, premier poste de dépenses énergétiques des collectivités, représente un levier d'action majeur.

C'est pourquoi le SYDER a lancé la Démarche Performancielle, une initiative inédite à l'échelle

nationale, pour accompagner les communes rhodaniennes vers un éclairage public plus performant, économique et respectueux de l'environnement.

Notre objectif est simple : remplacer les sources lumineuses classiques par des LED, qui consomment moins d'énergie tout en offrant une meilleure qualité d'éclairage. Cette modernisation s'accompagne également de l'installation d'un système de télégestion intelligente permettant de moduler l'éclairage à distance. Grâce à cette approche, les communes participantes peuvent réaliser jusqu'à 80% d'économies d'énergie, tout en réduisant la pollution lumineuse conformément à la réglementation en vigueur.

Cette opération s'inscrit dans un partenariat fort entre le SYDER et les communes. Pour faciliter leur adhésion, le SYDER prend en charge 50% des dépenses liées aux travaux, avec des conditions de remboursement souples et adaptées aux capacités financières de chaque collectivité.

Au-delà de l'aspect économique, ce programme est aussi un engagement pour la sécurité et la biodiversité. En effet, les nouvelles technologies permettent d'éclairer uniquement les zones utiles, d'améliorer la visibilité de la voirie, tout en préservant les corridors écologiques.

Ensemble, par cette démarche partenariale, nous participons à un avenir plus sobre, plus sûr et plus respectueux de notre planète.

MALIK HECHAÏCHI

PRÉSIDENT DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIES DU RHÔNE - SYDER



POUR UNE TRANSITION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Selon la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), l'éclairage public représente le **premier poste de la consommation d'électricité d'une commune**.

Aujourd'hui, la plupart des points lumineux sont encore mécaniquement commandés et produisent une même intensité lumineuse pendant toute la nuit entraînant un véritable gaspillage énergétique, tout en étant économiquement et écologiquement irresponsable.

Pourtant, en fonction de l'heure et du lieu, le niveau d'éclairement n'a pas besoin d'être identique.

C'est pourquoi il convient dorénavant **d'éclairer juste ; c'est-à-dire où, comment et quand il le faut**.

Les innovations technologiques dans le domaine des objets et réseaux connectés, comme la **télégestion**, ainsi que les nouvelles sources lumineuses, comme la **technologie LED**, permettent de varier et moduler l'éclairage selon différents paramètres : horaires d'allumage, intensité lumineuse, trafic routier, etc.

De nouveaux dispositifs qui permettent de réaliser de réelles économies énergétiques et financières pour les collectivités. En effet, la mise en place d'un éclairage public intelligent permet aux collectivités de **bénéficier à terme d'économies d'énergie de 50 à 80%**.

C'est dans cette perspective que le SYDER propose aux communes, lui ayant transféré la compétence éclairage public, de les accompagner vers un éclairage plus responsable, performant, économique et adapté aux besoins de leur territoire, à travers la **Démarche Performancielle**.

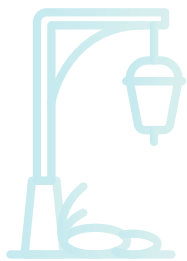
LE SYDER ET LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

197
communes
adhérentes

près de
100 000
points
lumineux

près de
5 000
armoires de
commande

LA DÉMARCHE PERFORMANCIELLE : LE PROGRAMME DE REMPLACEMENT À GRANDE ÉCHELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE RHÔNE



LA DÉMARCHE PERFORMANCIELLE, C'EST QUOI ?

Inédite sur le territoire national, la Démarche Performancielle est une **campagne de remplacement à grande échelle des sources lumineuses dites classiques par des sources LED**, moins énergivores et plus responsables, de l'ensemble des équipements d'éclairage public **des communes rhodaniennes inscrites dans ce programme**.

Parallèlement au remplacement des ampoules, le SYDER installe également un dispositif de commande intelligente, **la télégestion**, permettant de moduler à distance l'éclairage (extinction/abaissement nocturne).

Une démarche qui permet aux communes de réaliser **50 à 80% d'économie d'énergie** et de **lutter contre la pollution lumineuse** afin de respecter l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018.

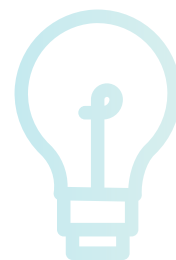
DES INSTALLATIONS ÉVOLUTIVES, SÉCURITAIRES ET QUI PRÉSERVENT LA BIODIVERSITÉ

Ce programme permet de **remettre à niveau le patrimoine d'éclairage public**, parfois vétuste et vieillissant, des communes apportant ainsi de **nouvelles performances qualitatives et sécuritaires**.

En effet, les installations, rénovées dans leur globalité, évitent la mixité de technologies qui perturbe le fonctionnement global de l'installation.

Les progrès technologiques en matière de faisceaux lumineux permettent d'éclairer uniquement les zones utiles et de **révéler plus fidèlement la voirie et ses abords**.

Enfin, grâce aux différentes études menées par les agents du SYDER, le matériel préconisé permettra de **propager la lumière strictement nécessaire aux usagers des espaces**. Des zones spécifiquement ciblées, comme les corridors écologiques des trames vertes, bleues et noires, seront traitées au cas par cas pour **minimiser l'impact de l'éclairage sur la biodiversité**.



DES MODALITÉS FINANCIÈRES INCITATRICES

Afin d'encourager les communes à intégrer ce programme, le SYDER a mis en place des **conditions financières particulièrement incitatrices**.

En effet, le syndicat a décidé de prendre en charge **50% des dépenses générées** par le remplacement et / ou l'installation des nouvelles sources lumineuses ainsi que les travaux inhérents à ces nouveaux équipements. Au bout d'un an de mise en service, la collectivité peut rembourser **la totalité de la dépense en une seule fois ou sur 15 ans**.



Générer entre 50% et 80% d'économies d'énergie



Garantir un éclairage cohérent et adapté sur l'ensemble du territoire



S'engager dans une réflexion globale sur les fonctions de la lumière



Faire un choix de matériels adaptés au standard ZD4i



100% des luminaires et des armoires en télégestion



Des installations évolutives



UNE INITIATIVE SALUÉE ET RECONNUE

Le 15 novembre 2022, le SYDER a reçu la **médaille de bronze du Prix Territoria** dans la catégorie « **Transition énergétique** » pour sa Démarche Performancielle.

Un trophée porté par l'**Observatoire Territoria** et présidé par le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion territoriale, Monsieur Christophe Béchu et Madame Dominique Faure, Secrétaire d'État chargée de la ruralité.



Sophie Primas, Présidente de l'Observatoire Territoria, Pascal Lebrun, Vice-Président du SYDER

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DE A À Z

Toutes les communes qui ont délégué leur compétence éclairage public au SYDER peuvent intégrer la démarche. A ce jour, ce sont déjà **143 communes du Rhône** qui ont pris part au programme.

Afin de faciliter et d'encourager les collectivités à participer à cette démarche, le SYDER a mis en place un accompagnement en **6 grandes étapes** :

1



Présentation de la **Démarche Performancielle** (rénovations proposées + enveloppe globale prévisionnelle)



2



Audit terrain par un **bureau d'étude** et par l'installateur



3



Choix des **luminaires de rénovation** + **proposition financière**



4



Réalisation des **travaux**



5



Réception des **travaux** après validation d'un **bureau de contrôle**



6



Suivi et valorisation des **économies d'énergie** réalisées

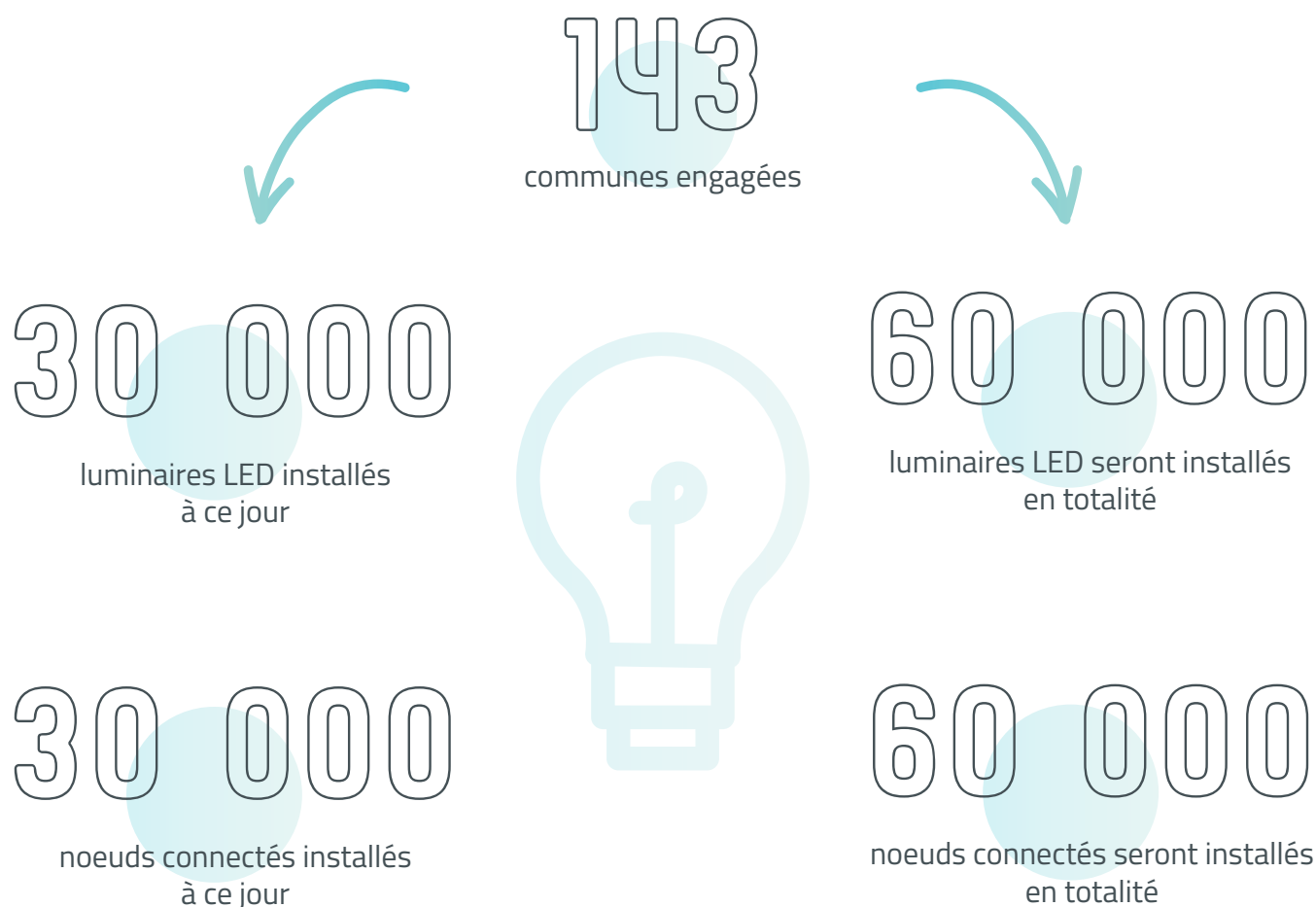
DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE DANS LE RHÔNE

143 communes engagées dans la démarche sur les 195 ayant délégué la compétence éclairage public au SYDER.



© Schröder

CHIFFRES CLÉS*



*au 1^{er} octobre 2024



LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA MAÎTRISE ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Démarche Performancielle s'articule autour de **deux grands axes** : l'installation de **sources lumineuses LED** et la **télégestion**. Deux technologies qui permettent aux communes de **gagner en efficacité** et de **réduire leur facture énergétique**.

LES LED : LUMINAIRES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



Les luminaires LED (Light Emitting Diode) représentent une révolution dans le domaine de l'éclairage. Offrant une efficacité énergétique supérieure, **ils consomment jusqu'à 80% de moins d'énergie** que les ampoules incandescentes traditionnelles.



Une garantie de durée de vie de 10 ans, soit près de **41 000 heures d'éclairage**, réduit les coûts de maintenance et de remplacement. De plus, les LEDs sont **respectueuses de l'environnement**, ne contenant ni mercure ni autres substances toxiques. Grâce à leur flexibilité de design, elles peuvent être intégrées dans divers styles de luminaires, offrant une grande variété d'options esthétiques.



En termes de performance, elles procurent un **éclairage de haute qualité**, avec une excellente restitution des couleurs et une lumière uniforme.



Les luminaires LED sont donc une **solution durable, économique et innovante** pour l'éclairage moderne, répondant aux besoins des collectivités.



LA TÉLÉGESTION



Pour assurer le suivi et l'exploitation des points équipés de LED, tous les ouvrages, rénovés ou non, seront équipés de **modules de communication pour la télégestion** au point lumineux.



Ce système intelligent permet la **collecte automatique de données** et le **contrôle à distance des luminaires** (extinction, abaissement de la luminosité, etc.), optimisant la consommation d'énergie et facilitant la **maintenance**.



La télégestion permet des ajustements en temps réel et améliore la gestion des ressources.



En intégrant des capteurs intelligents, elle contribue à des villes plus sûres et durables, tout en réduisant les coûts opérationnels. En outre, à plus long terme, ces capteurs intelligents pourront également **remplir d'autres fonctions en remontant des données** comme la qualité de l'air, la météo, le trafic routier, le stationnement, la vidéosurveillance, etc.



© Schréder

UN LOGICIEL INTERNE POUR SURVEILLER ET PILOTER À DISTANCE LES ÉCLAIRAGES



Développé en interne par les techniciens du SYDER et en collaboration avec les entreprises partenaires, le logiciel de supervision « SYDERconnect », accessible via une interface web, permet de **surveiller et d'interagir à distance avec les luminaires**.

Personnalisable comme un tableau de bord, il affiche en **temps réel l'état des équipements**, les **consommations et les anomalies**. Permettant des mises à jour à distance, il **transmet diverses informations** comme les données de consommation, l'inventaire, l'état des appareils, la modulation de l'éclairage, la gestion de la consommation, les tickets de maintenance, l'automatisation, et la gestion des utilisateurs.

Réservé dans un premier temps aux agents du service Démarche Performancielle du SYDER, ce dispositif sera mis à la disposition des collectivités dans un second temps. **Chaque commune aura ainsi accès à une supervision dédiée à son éclairage**, permettant de consulter l'état de son parc, sa consommation, et de programmer ses allumages/extinctions spécifiques.

UNE INGÉNIERIE FINANCIÈRE VERTUEUSE ET INÉDITE POUR DÉVELOPPER LA DÉMARCHE PERFORMANCIELLE

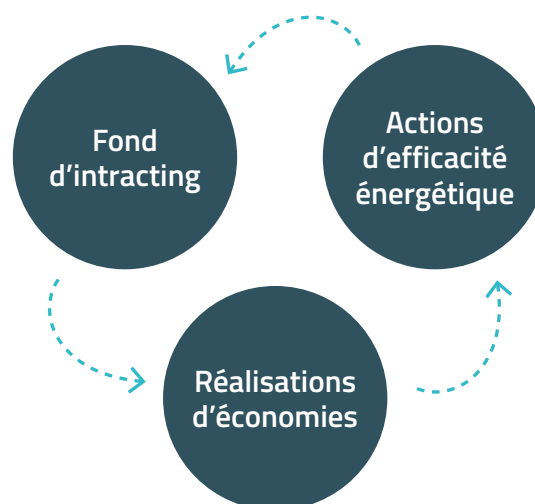
Conformément à ses ambitions environnementales et sociétales, le SYDER a souhaité faire appel à un investisseur éthique et responsable pour financer la Démarche Performancielle. C'est dans cette perspective qu'il s'est rapproché de la Banque des Territoires qui propose, dans le cadre de ses crédits à impact environnemental positif, un dispositif financier innovant d'intracting.

Ce dernier permet de financer des actions / travaux qui visent à améliorer l'efficacité énergétique d'équipement générant ainsi des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies sont alors affectées au remboursement des avances consenties par la Banque des Territoires, voire au financement de nouveaux projets.

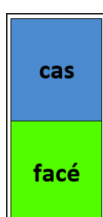
La Démarche Performancielle s'inscrivant parfaitement dans ce type de prérogative, le SYDER a ainsi obtenu une proposition de crédit vertueux à hauteur de 30 millions d'euros avec un taux de financement de 0,25% sur 13 ans. Le financement « Intracting » sera remboursé grâce aux économies réalisées sur les dépenses de fonctionnement

(consommations énergétiques) que les travaux financés permettront d'éviter. Le SYDER a donc proposé aux communes de rembourser les travaux un an après que ces derniers ont été effectués ; de sorte que les économies générées en fonctionnement par le passage en LEDs, permettent de rembourser les travaux. Un montage financier à la fois vertueux mais surtout incitatif pour pousser les communes à intégrer la démarche et tendre vers la voie de la transition énergétique.

De son côté, le syndicat s'engage à retracer les réductions de consommation d'énergie par un suivi des données, permettant de mesurer leur impact positif en consommations, émissions ainsi qu'en valorisation économique.



ILS SOUTIENNENT LA DÉMARCHE À TRAVERS DES APPELS À PROJETS ET DES SUBVENTIONS



GLEIZÉ : COMMUNE PIONNIÈRE DE LA DÉMARCHE PERFORMANCIELLE

A Gleizé, commune de près de 8 000 habitants, limitrophe de Villefranche-sur-Saône, 1 456 points lumineux sont désormais équipés de LED. Grâce à ces nouvelles sources lumineuses, la collectivité réalise près de 70% d'économie d'énergie par an tout en assurant à ses concitoyens un éclairage de qualité.

Ce sont 300 000 kWh d'énergie qui seront économisés tous les ans, ce qui représente une économie financière d'environ 62 000€ annuellement pour la commune. En outre, 58 tonnes de CO₂ seront également évitées tous les ans grâce à ces nouveaux équipements.

Dans un second temps, le SYDER a équipé les points lumineux de 1510 nœuds connectés permettant ainsi la télégestion – soit la gestion à distance de l'éclairage pour assurer la variation et la modulation des LED selon différents paramètres : horaires d'allumage, intensité lumineuse, etc. La municipalité de Gleizé a lancé une consultation publique auprès de ses concitoyens pour déterminer l'horaire de l'extinction de l'éclairage nocturne. Les habitants ont préconisé une extinction entre 22 heures et 6 heures du matin.



Monsieur Ghislain de Longevialle, maire de Gleizé, a déclaré : « Ce projet reflète notre engagement à préserver notre environnement tout en améliorant la qualité de vie de nos concitoyens. »



2 QUESTIONS À...

Pascal Lebrun

Vice-Président du SYDER en charge des réseaux et du programme de la Démarche Performancielle



Quels sont les objectifs principaux de la Démarche Performancielle mise en place par le SYDER ?

Conscients que l'éclairage public représente l'une des premières dépenses énergétiques de nos communes membres, nous avons souhaité dès 2021 initier un programme de remplacement à grande échelle sur le territoire du Rhône des sources lumineuses dites classiques par des sources LED. Ces dernières plus sobres et plus durables car reconnues pour être à la fois moins énergivores et avec une durée de vie bien supérieure aux luminaires traditionnels permettent aux communes de réduire drastiquement leur facture énergétique. En outre, en initiant une démarche à grande échelle, cela nous permet également de moderniser, d'harmoniser le parc et de créer un véritable réseau sur le territoire facilitant notamment la maintenance.

Parallèlement aux changements de sources lumineuses, nous installons des nœuds connectés, sur chaque éclairage, reliés à un logiciel de supervision créé par le SYDER qui permet de contrôler chaque point lumineux et assurer à distance la variation de l'éclairage (abaissement, extinction nocturne, etc.).

Les objectifs sont donc de trois ordres : réduire les consommations énergétiques, éclairer au plus juste grâce aux modules de gestion à distance, et harmoniser le parc pour en faciliter la maintenance.

Quels résultats concrets ont été observés jusqu'à présent pour mesurer l'efficacité de cette démarche ?

Sur les 200 communes du SYDER qui nous ont délégué la compétence éclairage public, 143 sont déjà engagées dans la démarche, ce qui représente près de 60 000 points lumineux. Aussi, en 2025 ces 143 collectivités seront intégralement passées à l'éclairage LED et seront toutes dotées du système de télégestion.

Aujourd'hui, grâce aux données remontées par le système de télégestion, on sait que les nouvelles sources lumineuses permettent de réaliser une économie d'énergie d'environ 68% par rapport aux sources classiques. A cela s'ajoute les économies réalisées grâce à l'abaissement ou à l'extinction de l'éclairage qui permettent en moyenne à une commune de réaliser en plus entre 50 à 80% d'économie d'énergie.

Ce programme est donc parfaitement avantageux d'un point de vue environnemental et économique.

NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

FOURNISSEURS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :



Comatelec **Schröder**
Experts in lightability™



ZUMTOBEL

selux



siteco



ENTREPRISES :



RAMPA



BUREAUX DE CONTRÔLE :



ALPES
CONTRÔLES



TÉLÉGESTION :



CONTACT

Pour en savoir plus sur la Démarche Performancielle :

Marie-Laure BLOT

*Responsable de la communication, des partenariats
et des relations extérieures*

mlblot@syder.fr

61 Chemin du Moulin Carron
CS 70 210
69574 DARDILLY CEDEX

Tél. standard : 04 72 18 75 00

Tél. portable : 06 32 56 15 81

www.syder.fr